
Adresse de la société populaire régénérée de Pézenas (Hérault), lors de la séance du 6 brumaire an III (27 octobre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire régénérée de Pézenas (Hérault), lors de la séance du 6 brumaire an III (27 octobre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome C - Du 3 au 18 brumaire an III (24 octobre au 8 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2000. p. 114;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2000_num_100_1_21262_t1_0114_0000_1

Fichier pdf généré le 04/10/2019

a

[*La société populaire régénérée de Pézenas à la Convention nationale, s. d.*] (4)

Vive la Convention, vive la République!

Représentans

Lorsque vous avez affranchi la Convention nationale de la tyrannie du conspirateur Robespierre à l'époque mémorable du 10 thermidor, vous n'aviez pas tout fait pour votre gloire et le bonheur du peuple.

Constamment attentifs à la voix de la patrie allarmée, vous avez encore senti le besoin de délivrer les départements opprimés par les agens et complices de cet homme affreux (5) et c'est pour accomplir le voeu sacré que vous avez envoyé des anges tutélaires dans la personne des Représentans du peuple délégués dans les départements.

La société populaire de Pézenas régénérée et renduë à la liberté le 20 vendémiaire vous annonce avec les transports d'une joye vive et pure que par les effets heureux des mesures sages et vigoureuses des représentans Perrin et Goupilleau, l'orgueilleuse oppression n'existe plus dans notre commune, que la terreur n'est plus à l'ordre du jour, que la probité n'est plus outragée, ni le patriotisme persécuté; depuis le moment de leur arrivée vos dignes collègues ont signalé leur mission par des actes éclatants de justice et de bienfaisance; les républicains sincères jouissent enfin de la plus grande sécurité, ils osent se parler, se féliciter, s'embrasser dans les rues, dans les places publiques. Les égorgeurs et les fripons sont les seuls qui n'ont pas participé à la joye universelle, ils ont gardé au contraire un silence stupide.

Qu'on ne dise point que c'est ici une réaction dangereuse de l'aristocratie contre le patriotisme : non, non, Législateurs, c'est l'action de la vertu contre le crime.

Représentans, poursuivez vos glorieux travaux; le moderne Catilina à voulu couvrir la terre de la liberté de sang et de ténèbres; Livrez à la vengeance nationale, tous ceux qui dans des intentions criminelles ont servi les triumvirs dans leurs projets destructeurs et alors l'humanité sera vengée, la vérité triomphera et la justice sera avec stabilité au grand ordre du jour.

Mandataires du peuple, vous avez toute notre confiance, vous la meritez, restés donc à votre poste jusqu'à l'affermissement de la République une et indivisible; maintenés le gouvernement révolutionnaire jusqu'à la paix; faites respecter les moeurs, formés l'esprit public, soyez unis et le bonheur de la patrie est assuré. Nous ne reconnoissons d'autre autorité

que celle de la Convention, elle est notre seul point de ralliement; que les menaces des vils sicaires ne vous ébranlent pas, sachez mourir à votre poste, s'il le faut, nous vous promettons de mourir au notre pour vous deffendre. En un mot recevés nos sermens; nous jurons fidélité inviolable à l'unité de la Convention et de la République; guerre aux ennemis de la liberté et de l'égalité, guerre aux traitres, aux intriguans, aux fripons, aux tyrans, guerre enfin à toute portion du peuple qui voudroit rivaliser avec l'autorité suprême de la représentation nationale.

THOMAS, *président*, LA SERRE,
HAGUENOT, SÉGUIER, DONET,
membres du comité de correspondance,
Henri PEYRE, *instituteur*, Jacques SAUCLIERE,
secrétaire et 343 signatures, plus les noms
et fonctions de 12 autres citoyens ne
sachant pas signer.

b

[*La société régénérée des Amis de la constitution de 1793 séante à Nérac, le 8 vendémiaire an III*] (6)

Égalité, Liberté

Citoyens représentans

Un nouvel attentat vient d'être commis sur la représentation nationale dans la personne de Tallien assassiné nous en avons frémi d'horreur et d'indignation; que le monstre qui avoit projeté la perte d'un des plus zélés déffenseurs du peuple perisse; périssent aussi tous les traitres, les conspirateurs et les intriguans. Nous avons juré une guerre éternelle à tous ces scelerats : nos principes et notre attachement à la convention nationale n'ont jamais varié, nous venons de nous lever en masse pour renouveler la déclaration solennelle de ne reconnaître d'autre autorité que la sienne ni d'autre centre que dans son sein.

Salut et fraternité.

GAUDE, *président*, FERRET,
VIGNEI, *secrétaires.*

c

[*La société populaire d'Appenai à la Convention nationale, le 18 vendémiaire an III*] (7)

Citoyen président

La société populaire de Germain d'Appenay, district de Bellesme [Bellême], département de l'Orne, s'empresse de t'annoncer que le 5^{ème} jour complémentaire, fête des récompenses, il y eut

(4) C 325, pl. 1405, p. 1. Mention dans *J. Perlet*, n° 764; *Gazette Fr.*, n° 1029.

(5) En note : Il en existait dans notre commune, les représentans Perrin et Goupilleau, nous en ont délivré; le comité de Salut public recevra bientôt la liste de leurs forfaits.

(6) C 325, pl. 1405, p. 3.

(7) C 325, pl. 1405, p. 4.